Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 25 (1988)

Heft: 929

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Anniversaires

1989: nous fêterons non seulement le deux-centième anniversaire de la Révolution française, mais aussi le tricentenaire de ce qu'on appelle «la glorieuse rentrée des Vaudois», épopée du retour des Vaudois du Piémont (Valdesi — disciples de Valdo, mais non Vodesi — Vaudois du Pays de Vaud), exilés à Genève par la politique de Louis XIV (lequel était maître de Pinerolo-Pignerol et des vallées avoisinantes) — du retour, donc, des Vaudois dans leurs chères vallées (Torre Pellice, etc), sous la conduite du colonel-pasteur-écrivain Henri Arnaud...

J'ai sous les yeux la réédition de son livre, paru tout d'abord en 1710, chez Albert Meynier, Editore in Torino: Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs valees (sic), avec un avant-propos de Georges Tourn, pasteur et historien. Et une dédicace d'Arnaud:

A Sa Majesté très haute, et très puissante Princesse ANNE, Reine de la Grande-Bretagne, de France, d'Ecosse, et d'Irlande: protectrice de la Foi.

Reine de... France: voilà qui n'a pas dû faire plaisir au camarade Louis, Quatorzième du nom, Fils aîné de l'Eglise, Majesté très chrétienne et Roi de France par la grâce de Dieu! Il avait alors septante-deux ans!

A propos de Réforme...

J'en viens à me dire qu'on a été bien dur et bien injuste envers la pauvre Madame Paschoud!

Je lis en effet ces quelques thèses: que tout d'abord, il convient d'incendier les synagogues et les écoles des Juifs; deuxièmement, détruire leurs maisons, car ils y réinstalleraient des écoles; troisièmement, confisquer leurs livres de prières et de catéchisme; quatrièmement, interdire sous peine de mort aux rabbins d'enseigner; cinquièmement, leur interdire de déambuler sur les voies publiques («...das Geleit und Strasse ganz und gar Aufhebe...»); sixièmement, leur prendre leur argent liquide et leurs bijoux; septièmement, les faire travailler «à la sueur de leurs nez»; ceux qui sont jeunes et forts — de leur mettre à la main des bêches et des pioches...

Or il ne s'agit pas ici d'un texte nazi, encore moins «révisionniste»; l'auteur n'en est pas Rosenberg, ni Hitler, ni Faurisson — mais bien Lüther...!

Le diable — dont les capacités professionnelles ne sont plus à démontrer — a fait en sorte que c'est lui (à côté de Calvin) qui fait figure de réformateur numéro 1. Et non pas Mélanchton, ou le vaillant Zwingli, ou Théodore de Bèze, ou l'admirable Castellion (*Traité de la Tolérance*). Lui, Martin Luther, qui a par ailleurs écrit des horreurs sans nom sur les paysans qui s'étaient révoltés parce qu'ils étaient accablés de misère. ■

CHRONIQUE CHINOISE

Travail et égalité

Je lis dans le *China Daily* ces deux constatations qui n'ont rien d'anodin, surtout si l'on s'interroge sur le lien qui peut les unir: d'une part, en Chine, un nombre croissant de femmes quittent leur emploi; d'autre part, l'idée que l'on se fait généralement du travail féminin est en train de changer. Cause à effet? Où est la cause, où est l'effet?

Après la Libération de 1949, l'Etat chinois a encouragé les femmes à travailler comme les hommes, pour achever l'égalité entre les sexes et favoriser l'émancipation féminine. On sait aujourd'hui qu'en Occident «la libération de la femme par le travail salarié est une hypothèse difficilement soutenable (...). Si Marx et Engels ont admirablement décortiqué l'économie capitaliste de leur temps, ils se sont bien trompés en pensant que la femme se libérerait en devenant une productrice, que l'"usineentreprise" la "hisserait" au niveau de l'homme»*.

En plus du phénomène connu de la double journée — la femme qui travaille

doit également s'occuper du ménage le journaliste relève que les entreprises (d'Etat) croulent sous les «emplois superflus» et font de moins en moins bon accueil aux femmes, dont elles soulignent le moindre rendement et l'absentéisme. L'Etat devrait donc cesser d'encourager les femmes à travailler; mais celles qui choisissent de retourner à la maison devraient recevoir un salaire et ne pas être coupées de tout contact social. Celles qui choisiraient de continuer à travailler devraient être protégées légalement et économiquement. L'Etat pourrait fixer la proportion d'emplois féminins obligatoires dans chaque entreprise et pénaliser celles qui ne respecteraient pas ce quota. De plus, flexibilité, horaire variable et temps partiel sont à l'ordre du jour: à Shangai, un sondage indique que 45% des femmes interrogées acceptent l'idée d'une activité saisonnière et d'un horaire variable.

Tout cela, on en conviendra, a un petit air de déjà vu! D'autre part, quel modèle proposer à la Chinoise nouvelle «femme au foyer»? Une réponse s'esquisse peut-être derrière la réforme du logement que mène actuellement l'Etat et sur laquelle je reviendrai.

Une anecdote, pour finir. Au restaurant, j'attire l'attention de mon voisin chinois sur ces grandes tablées uniquement constituées d'hommes, que nous avons vues constamment pendant notre voyage et qui nous encadrent à nouveau ce soir. Je le fais beaucoup rire quand je suggère qu'il pourrait s'agir de repas d'entreprise. Mais non, ce sont des amis qui se retrouvent. Mais alors, pourquoi n'y a-t-il aucune femme? Etonnement et léger embarras: ici, au restaurant, on boit et on fume, alors... Et alors quoi? Mais les femmes chinoises ne fument pas, m'assène mon interlocuteur, ébahi de mon ignorance. Je ne saurai jamais si cette abstinence résulte d'un choix ou d'une contrainte. Et je sens que j'aurais mauvaise grâce à faire remarquer à mon voisin que son épouse, à notre table, fume et boit bel et bien... O Chine des contradictions!

Catherine Dubuis

* Claire Masnata-Rubattel, De Peur que femme oublie, L'Aire, 1987, pp 280-81.